

**CORPORATION D'ANIMATION
L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2021**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Corporation d'animation l'Ouvre-Boîte du Quartier

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la corporation tire des revenus de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de la corporation et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de dons et d'activités de financement, aux résultats nets, à l'actif net et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Audet, Beaudoin, Girard

CPA, SENCRL¹

Québec, le 29 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A133816

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021****Page 6**

	2021	2020
Revenus		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	296 284 \$	285 272 \$
Office municipal d'habitation de Québec	24 259	22 012
Services Canada	7 820	3 984
Ville de Québec	30 521	20 770
Apports reçus sous forme de services	18 900	12 000
Revenus d'activités et d'autofinancement	61	805
Dons	-	150
Intérêts et autres	<u>3 380</u>	<u>1 498</u>
	<u>381 225</u>	<u>346 491</u>
Charges d'exploitation		
Salaires et charges sociales	203 066	247 667
Subvention - compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	(20 000)	-
Activités	5 819	7 058
Assurances	2 241	2 550
Électricité	1 870	1 819
Entretien et réparations	802	1 609
Formation	1 312	2 497
Frais de déplacement	140	753
Intérêts et frais bancaires	60	209
Intérêts sur la dette à long terme	2 211	2 412
Loyer	18 900	12 000
Papeterie et frais de bureau	5 215	5 686
Publicité et représentation	415	434
Services professionnels	9 597	8 706
Taxes et permis	1 482	1 480
Télécommunications	3 038	2 925
Amortissement des immobilisations corporelles	10 785	11 915
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 633)</u>	<u>(1 719)</u>
	<u>245 320</u>	<u>308 001</u>
Excédent des revenus sur les charges	<u><u>135 905</u></u> \$	<u><u>38 490</u></u> \$

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Page 7

	<u>Grevé d'affectations internes</u>			2021 Total	2020 Total
	Réservé	Investi en immo- bilisations	Non affecté		
Solde au début	110 000 \$	138 123 \$	(2 116) \$	246 007 \$	207 517 \$
Excédent des revenus sur les charges	-	-	135 905	135 905	38 490
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(10 785)	10 785	-	-
Remboursement de la dette à long terme	-	2 971	(2 971)	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	1 633	(1 633)	-	-
Affectations internes (note 3)	<u>100 000</u>	<u>-</u>	<u>(100 000)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>210 000</u> \$	<u>131 942</u> \$	<u>39 970</u> \$	<u>381 912</u> \$	<u>246 007</u> \$

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER

BILAN

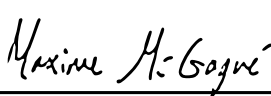
31 MARS 2021

Page 8

	2021	2020
Actif		
À court terme		
Encaisse	328 178 \$	142 271 \$
Taxes à recevoir	1 461	842
Subventions à recevoir	<u>1 250</u>	<u>-</u>
	330 889	143 113
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>193 211</u>	<u>203 996</u>
	<u>524 100</u> \$	<u>347 109</u> \$
Passif		
À court terme		
Créditeurs (note 6)	13 039 \$	13 223 \$
Apports reportés (note 7)	27 880	22 006
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>3 165</u>	<u>2 951</u>
	44 084	38 180
Dettes à long terme (note 8)	67 064	30 249
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	<u>31 040</u>	<u>32 673</u>
	<u>142 188</u>	<u>101 102</u>
Actif net		
Réservé	210 000	110 000
Investi en immobilisations	131 942	138 123
Non affecté	<u>39 970</u>	<u>(2 116)</u>
	<u>381 912</u>	<u>246 007</u>
	<u>524 100</u> \$	<u>347 109</u> \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

, administrateur

, administrateur

CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021****Page 9**

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les charges	135 905 \$	38 490 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	10 785	11 915
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 633)</u>	<u>(1 719)</u>
	145 057	48 686
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 4)	<u>3 821</u>	<u>(3 773)</u>
	<u>148 878</u>	<u>44 913</u>
Activités de financement		
Emprunts à long terme	40 000	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(2 971)</u>	<u>(2 869)</u>
	<u>37 029</u>	<u>(2 869)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents	185 907	42 044
Trésorerie et équivalents au début	<u>142 271</u>	<u>100 227</u>
Trésorerie et équivalents à la fin	<u><u>328 178 \$</u></u>	<u><u>142 271 \$</u></u>

La trésorerie et les équivalents sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, gère un centre où les adolescents peuvent se regrouper, leur permettant ainsi de réaliser des activités sociales, communautaires et des loisirs. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la loi sur les impôts et, conséquemment, elle est exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La corporation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des revenus et des charges pour les exercices visés. Toute modification apportée aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur l'excédent des revenus sur les charges et sur la situation financière de la corporation.

Actif net

Grevé d'affectations internes

a) Réserve

Représente les montants grevés d'affectations spécifiques approuvées par le conseil d'administration. Ces montants pourront être utilisés pour les rénovations futures de la bâtisse et de la cour arrière et pour l'achat d'équipement informatique.

b) Investi en immobilisations

Représente les éléments d'actif, de passif, les revenus et les charges afférents aux immobilisations.

Non affecté

Ce sont des sommes qui résultent des opérations courantes et qui peuvent être utilisées au bon vouloir de la corporation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Comptabilisation des revenus**

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et de services

La corporation constate un revenu et une dépense d'un montant de 18 900 \$ (2020 - 12 000 \$) à titre d'apports reçus sous forme de services pour le loyer, qui correspond à la juste valeur estimative du service.

La corporation a également reçu, au cours de l'exercice, des denrées alimentaires ayant une juste valeur estimative de 2 521 \$ (2020 - 37 412 \$) pour subvenir aux activités de cuisine et aux jeunes en milieu défavorisé. En raison de la difficulté à déterminer le montant des denrées qui auraient dû être achetées dans le cours normal de ses activités sans cet apport, le revenu et la dépense se rapportant à celui-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf pour certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et suivant les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Mobilier et équipements	20 %
Équipement informatique	45 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges est comptabilisée en déduction de celles-ci.

3. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 100 000 \$ pour financer les rénovations futures de la bâtisse. Au 31 mars 2021, un montant de 160 000 \$ est affecté à des rénovations futures et à l'achat d'équipement informatique. La corporation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Taxes à recevoir	(619) \$	1 045 \$
Subventions à recevoir	(1 250)	3 750
Créditeurs	(184)	(7 852)
Apports reportés	<u>5 874</u>	<u>(716)</u>
	<u><u>3 821</u></u> \$	<u><u>(3 773)</u></u> \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	364 300	177 197	187 103
Mobilier et équipements	17 952	16 854	1 098
Équipement informatique	<u>22 483</u>	<u>21 673</u>	<u>810</u>
	<u><u>408 935</u></u> \$	<u><u>215 724</u></u> \$	<u><u>193 211</u></u> \$
	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	4 200 \$	-	4 200 \$
Bâtisse	364 300	167 350	196 950
Mobilier et équipements	17 952	16 579	1 373
Équipement informatique	<u>22 483</u>	<u>21 010</u>	<u>1 473</u>
	<u><u>408 935</u></u> \$	<u><u>204 939</u></u> \$	<u><u>203 996</u></u> \$

6. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs	969 \$	1 706 \$
Salaires et frais courus	11 157	11 086
Sommes à remettre à l'État	<u>913</u>	<u>431</u>
	<u>13 039</u> \$	<u>13 223</u> \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues de divers partenaires et provenant d'activités d'autofinancement. Ces apports sont destinés à couvrir les charges de projets spécifiques. Les apports sont constatés à titre de revenus lorsque la corporation engage les dépenses relatives à ces projets spécifiques.

	2021	2020
Solde au début	22 006 \$	22 722 \$
Plus : montants encaissés au cours de l'exercice	67 549	42 997
Moins : revenus réalisés au cours de l'exercice	<u>(61 675)</u>	<u>(43 713)</u>
Solde à la fin	<u>27 880</u> \$	<u>22 006</u> \$

8. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt dans le cadre du Programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts, remboursable au plus tard en décembre 2022. Le montant de la dette sera augmenté si elle n'est pas entièrement remboursée avant le 31 décembre 2022 auquel cas le montant total de la dette, 60 000 \$, sera alors remboursable en 36 versements mensuels plus les intérêts au taux de 5 %	<u>40 000</u> \$	<u>-</u> \$
Soldes à reporter	40 000 \$	- \$

8. DETTE À LONG TERME (suite)

	2021	2020
Soldes reportés	40 000 \$	- \$
Emprunt, d'un montant initial de 130 000 \$, garanti par le terrain et la bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 100 \$ en capital et intérêts au taux de 7 %, basé sur une période d'amortissement de 19 ans échéant en octobre 2028, renégociable en octobre 2023	<u>30 229</u>	<u>33 200</u>
	70 229	33 200
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>3 165</u>	<u>2 951</u>
	<u>67 064 \$</u>	<u>30 249 \$</u>

Les versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en supposant des conditions de renouvellement selon les mêmes modalités, sont les suivants :

2022	3 165 \$
2023	43 462 \$
2024	3 713 \$
2025	3 982 \$
2026	4 270 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont composés de la fraction non amortie des apports grevés d'affectation externe qui ont servi à l'acquisition du terrain et aux travaux de rénovation de la bâtisse.

	2021	2020
Solde au début	32 673 \$	34 392 \$
Moins : montants réalisés au cours de l'exercice	<u>(1 633)</u>	<u>(1 719)</u>
Solde à la fin	<u>31 040 \$</u>	<u>32 673 \$</u>

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique son exposition aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La corporation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme et de ses créiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, lesquels assujettissent la corporation à un risque de juste valeur.